

# La bataille pour la création de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Marseille en 1930

Philippe BERBIS

Mercredi 12 Fevrier 2025

Histoire des Sciences et Progrès en Santé

# Pavillon Daviel



En novembre 1893 L'école fut transférée dans le palais du PHARO construit pour l'empereur Napoléon III , et singulièrement pour l'impératrice Eugénie qui n'y vint que deux fois , préférant se rendre à son exacte réplique à Biarritz, plus près de son Espagne natale.





- Félix Faure, président de la république visite à Marseille, le 6 mars 1896 le palais du Pharo
- Victor Audibert, anonyme dans la foule,  
« La Faculté, la Faculté »

Audibert : passe sa thèse à Montpellier en 1903

Professeur de médecine thérapeutique à l'Ecole de Médecine de Marseille en 1907, chef du service de médecine à l'Hotel Dieu

Audibert tanne Queirel pour la transformation de l'école en faculté

Queirel répéta plusieurs fois « J'y travaille » mais n'a jamais rien fait et mourut sans que rien n'ait avancé.

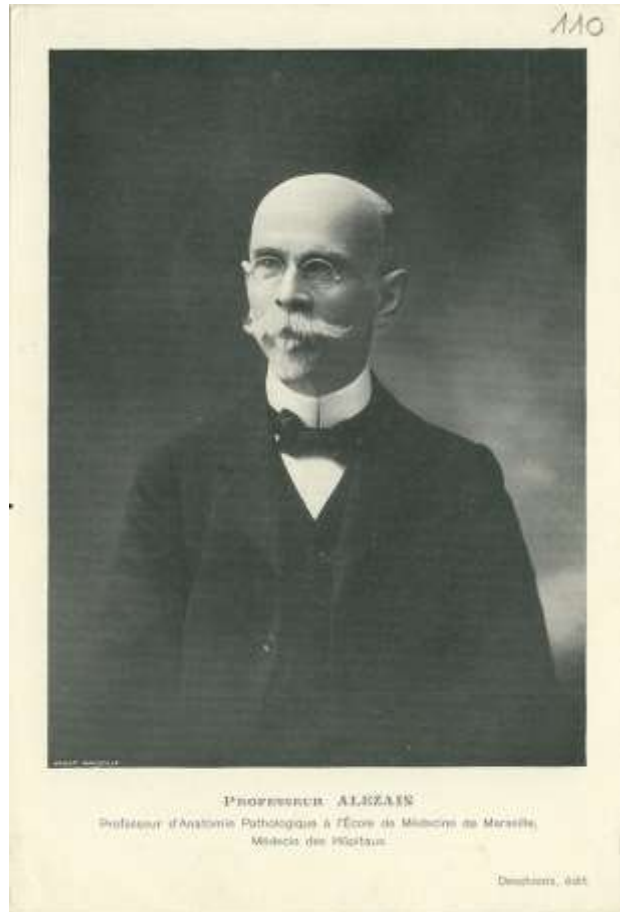


Audibert va alors voir Amable Chanot  
maire de Marseille puis député maire,  
ami de son grand-père.

Audibert refait pression sur lui.

Chanot est avocat et non médecin et  
s'intéressera peu au projet mais **s**  
**impliquera en faveur du projet**  
**pendant au sein la chambre des**  
**députés**





- En 1918, **Henri ALEZAIS** devient directeur de l'école de médecine et de pharmacie. Il voulait lui aussi la création d'une faculté



- Un jour , Audibert est appelé en consultation auprès de Madame Flaissieres, épouse du **Docteur Flaissieres**, candidat à la mairie de Marseille
- Audibert noue avec lui une amitié rapide et pousse le **projet de devenir son adjoint à la mairie délégué à l'instruction publique**



- en 1919 Flaissières est élu maire de Marseille et Audibert est nommé adjoint à l'instruction publique malgré l'opposition de la SFIO.
- Flaissières « si vous voulez bien, mon cher Audibert, on ne parlera pas de la faculté de médecine et de pharmacie à l'hôtel de ville, c'est sans appel. Je n'ai pas de raison à vous donner »

Audibert rendit ensuite visite à **Marius Richard**, directeur du petit provençal





- il rencontra chez Richard **André HONNORAT**, député des basses Alpes, alors grand maître de l'Université
- Honorat lui demande lui envoyer toutes les délibérations prises à Marseille en faveur de ce projet ( mairie, conseil général assistance publique) pour les communiquer à sa section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique.

Alfred Coville (1860-1942) Agrégé d'histoire dès 1883, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand (1904). Il est ensuite inspecteur général de l'Instruction publique (1912), directeur de l'Enseignement secondaire (1914) puis directeur de l'Enseignement supérieur (1917-1927).



**Fernand Widal (1862 -1929 )** est un médecin et bactériologiste français renommé pour ses travaux sur la vaccination et le diagnostic sérologique de la **fièvre typhoïde**, et plus généralement ses recherches concernant les maladies infectieuses. Pendant la Première Guerre mondiale, il met au point un vaccin contre la fièvre typhoïde qui a permis de réduire la propagation de cette maladie dans les troupes françaises et plus globalement alliées.



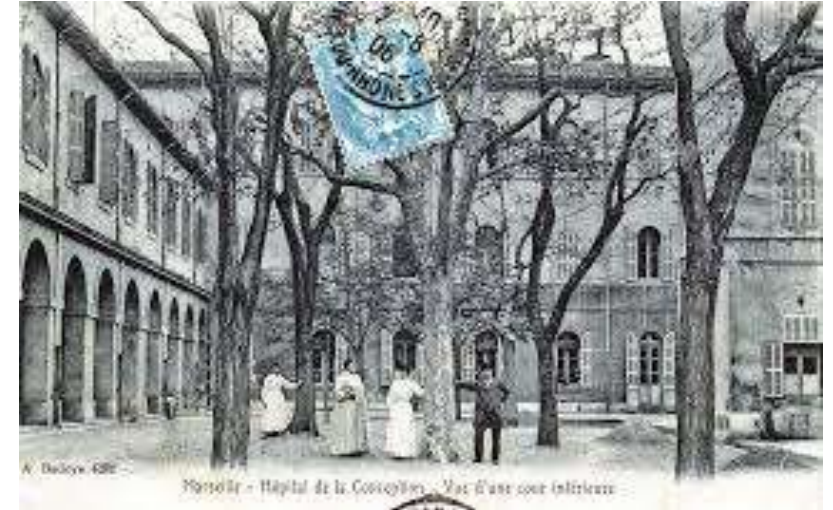
**Georges Roger (1860-1946)** est un médecin français connu pour la rédaction, avec Pierre Joseph Teissier et Fernand Widal, d'un important Nouveau traité de médecine.

En 1904, il devient professeur de pathologie expérimentale et comparée et de physiologie et en 1905 professeur à l'Institut de médecine coloniale. En 1917, il est élu doyen de la faculté de médecine de Paris jusqu'en 1930



- Registre des délibérations du **conseil municipal de Marseille** du **17 juillet 1906**« Nécessité de faire à Marseille une faculté de médecine et de pharmacie coloniale.
- Délibération du **conseil général du 20 octobre 1906** : veut que l'école de médecine de Marseille soit transformée en faculté mixte de médecine et de pharmacie,
- Extraits des registres, de **l'école de médecine et de pharmacie de Marseille du 24 avril 1907** : nombre d'étudiants suffisant (100 étudiants de plus que Lyon, Nancy, Bordeaux), nombre de chaires aussi élevé que celui des autres faculté. Veux pour que l'école de médecine de Marseille, soit transformée en Faculté
- **Conseils de l'université d'Aix-Marseille, de 1907**, oui pour la transformation
- Délibération de la **chambre de commerce de Marseille, 22 février 1907**, OK,
- **commission administrative , des hospices civils de Marseille, 22 décembre 1906**, OK

en 1906, les hôpitaux de Marseille avaient réalisé 70 778 journées, Hôtel-Dieu : 3296 malades conception 6497 malades, maternité 3077 malades, Sainte-Marguerite, 1770 malades Salvator 66 malades.



Il y avait dans les hôpitaux marseillais :

2 cliniques médicales 2 cliniques chirurgicales, une clinique obstétricale, une clinique infantile, une clinique dermatologique, une clinique urologique, une clinique des maladies exotiques, une clinique vénérienne, une clinique de chirurgie infantile .



# 1920



# 1920

5 juin 1920, le conseil municipal D Aix prenait acte de l'engagement du conseil général de respecter ses droits en ce qui concernait le siège d'Aix-en-Provence pour son académie et les facultés de droit de lettres. Aix soutint alors le projet que par décret le ministre de l'instruction publique transforme l'école de plein exercice de Marseille en faculté de médecine et de pharmacie.



# 1920

le ministre de  
l'instruction publique  
envoie à Marseille un  
enquêteur, le professeur  
Roger, doyen de la  
faculté de médecine de  
Paris



# 1921 retour du rapport Roger

- Roger : L'Ecole de médecine du pharo est un lieu magnifique, mais est installé au pied du Pharo un champ de tir. Toute la journée il y a bruit de balistique qui gêne les étudiants. Si on installe la faculté au Pharo, il faudra que l'autorité militaire déplace le champ de tir !!!



# Rapport Roger 1921

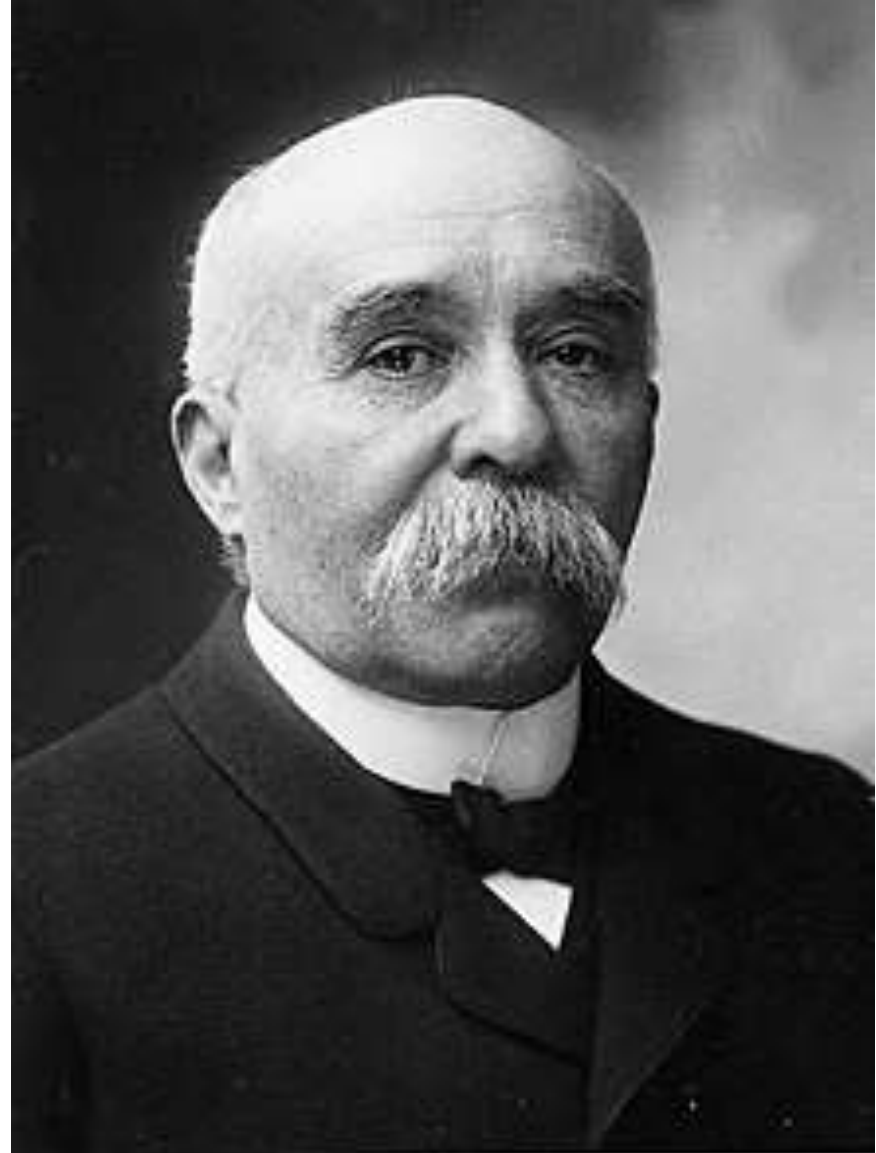
- Les locaux du Pharo sont **totalemment inadaptés à l'enseignement d'une Faculté et devront fermer!** Il faut **construire de novo la future faculté** ainsi que de la nouvelle faculté des sciences sur les **terrains de Saint-Charles**, près de la gare, après que la ville les ait cédé gratuitement à Aix Université, *Ces terrains , proches de la gare et de la vieille faculté des sciences, étaient prévus depuis longtemps pour y installer des halles dont manquait Marseille.*
- La construction d'une nouvelle faculté de médecine et de pharmacie à côté de la nouvelle faculté des sciences, pour établir des services communs, notamment la bibliothèque qui manque à la faculté des sciences était sur le papier un projet intéressant mais totalement irréalisable financièrement.



Edition A. Badove  
Marseille - Hôpital de la Conception - Vue d'une cour intérieure

- Clémenceau

On crée des obstacles pour les  
rendre infranchissables



- Un des plus virulents des collègues universitaires fut **Rivals , Doyen de la faculté des sciences de Marseille,** . Il voulait qu'une seule faculté n'existât à Marseille , la faculté des sciences . Que venait faire une faculté de médecine et de pharmacie?. Le doyen de la faculté de médecine pourrait être hiérarchiquement devant lui dans l'organigramme de l'université. Et bien sûr il n'en était pas question !!



- Audibert prend alors des contacts avec les parlementaires, sénateurs et députés des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes de Corse, notamment un sénateur du Vaucluse qui s'appelait **Edouard Daladier** dont on parlera par la suite dans cette histoire et beaucoup par la suite dans l'histoire de France *puisque président du conseil lors des funestes accords de Munich en 1938.*



- Audibert sur le conseil de Sari  
contacte l'illustre avocat Moro  
de Giaferi , influent député,  
homme de réseaux



- Honorat lui dit franchement les raisons du blocage parisien ; Bordeaux, Montpellier, Nancy, Toulouse, Lille ne gênent pas Paris, Marseille gênerait Paris par son dynamisme. C'est qu'une faculté de médecine de Marseille eclipserait rapidement toutes les autres, et peut être Paris
- Voilà , tout est dit !!!



# 1920

- Le 23 juillet 1920, le conseil municipal de Marseille dégage pour la nouvelle faculté 600 000 Fr. initialement affectés à l'installation du nouveau laboratoire par extension du laboratoire d'Anapath du Pharo. Il vote également des dépenses pour le fonctionnement de la faculté a hauteur de 1 200 000 Fr. annuels pour le personnel et l'entretien des locaux , pour une période de 12 ans En contrepartie, la ville récupérerait les droits d'inscription des étudiants jusqu'ici à Montpellier environ 400 000 Fr. par an
- le 27 juillet 1920 le ministre de l'instruction publique demandait que le projet de création ne fasse pas l'objet d'un décret ministériel mais soit in fine soumis à la chambre des députés et au Sénat.

- Audibert convainc alors le maire Flaissieres **stratégie d'endormissement** : faire semblant d'accepter les propositions inacceptables de Roger pour **gagner du temps**, tout en **agissant en sous main** a Paris auprès des parlementaires du sud et de la corse, pour faire alléger voire effacer les propositions de Roger de 1920



# 1920

- en conseil municipal du 13 décembre 1920, Flaissières, jouant le jeu de dissimulation, proposa d'attribuer les terrains de saint charles pour la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie. Bernard CADENAT , ancien député maire , qui n'était pas dans la confidence de dissimulation, prit la proposition au mot et s'éleva violemment contre cette proposition Il voulait absolument les halles centrales
- Vote du conseil municipal : OK pour la cession des terrains de saint Charles pour une éventuelle Faculté de médecine et de Pharmacie par 15 voix contre 9.



# 1921

- Au sein du Ministère Aristide Briand, le ministre de l'instruction publique était **Léon Bérard, sénateur des basses pyrénées**



- Audibert rappelle à BERARD le cas de Toulouse , faculté créée par un simple décret ministériel sans aucune demande d'engagement financier de la ville !. Toulouse a été créée en 1878 par décret ministériel du marechal McMahan, sur simple engagement de la ville. Toulouse, eut donc son décret avant la construction des facultés , achevées 14 ans après le décret



- Coville : Un des problèmes est qu'il y a beaucoup de réticences des médecins marseillais eux mêmes !!!! Il conseille Audibert de se préoccuper de calmer avant toute chose certaines défiances médicales sur Marseille. !



- 12 mai 1921. Lettre de Berard à un député. « J'étudie en ce moment le dossier de cette affaire de Marseille. Je reconnais une grande analogie entre Marseille et Toulouse.



- Paul Doumer était le ministre des finances, ancien sénateur de Corse (Doumer sera le président de la république assassiné à Paris en mai 1932),
- « mais donnez-moi un peu de temps Audibert, ce sont les fêtes du 7e centenaire de Montpellier !! »



# 1922

- article premier : une faculté de médecine générale et coloniale et de pharmacie est établie à Marseille
- Article 4 l'ouverture de la faculté aura lieu **lorsque les conditions suivantes seront réunies :**
  - Le **pharo devra fermer**
  - deux bâtiments neufs doivent être construits sur les terrains de Saint Charles , que la ville doit céder, sans condition, à l'université. La **nouvelle faculté des sciences** devra être achevée d'être construite sur ces mêmes terrains de saint charles
  - une **bibliothèque universitaire devra être construite , un institut d'hygiène ainsi qu'un institut colonial**
  - la ville de Marseille devra acheter les bâtiments situés à la rue Raynouard aujourd'hui rue Auguste Blanqui , appartenant à la faculté des sciences . Ce bâtiment, **rue Auguste Blanqui devra être destiné à loger la future faculté de pharmacie et les laboratoires.**

# 1922

- L'école de Médecine de Marseille possède trop de chaires , presque plus de professeurs que d'élèves.
- Marseille fait constamment des professeurs
- Audibert : *»ce n'est pas Marseille qui crée des chaires, mais le conseil supérieur dans lequel vous siégez vous-même !. « Monsieur Roger c'est un blâme que vous infligez au ministre. « je ne manquerai pas de lui rapporter vos propos ! »*



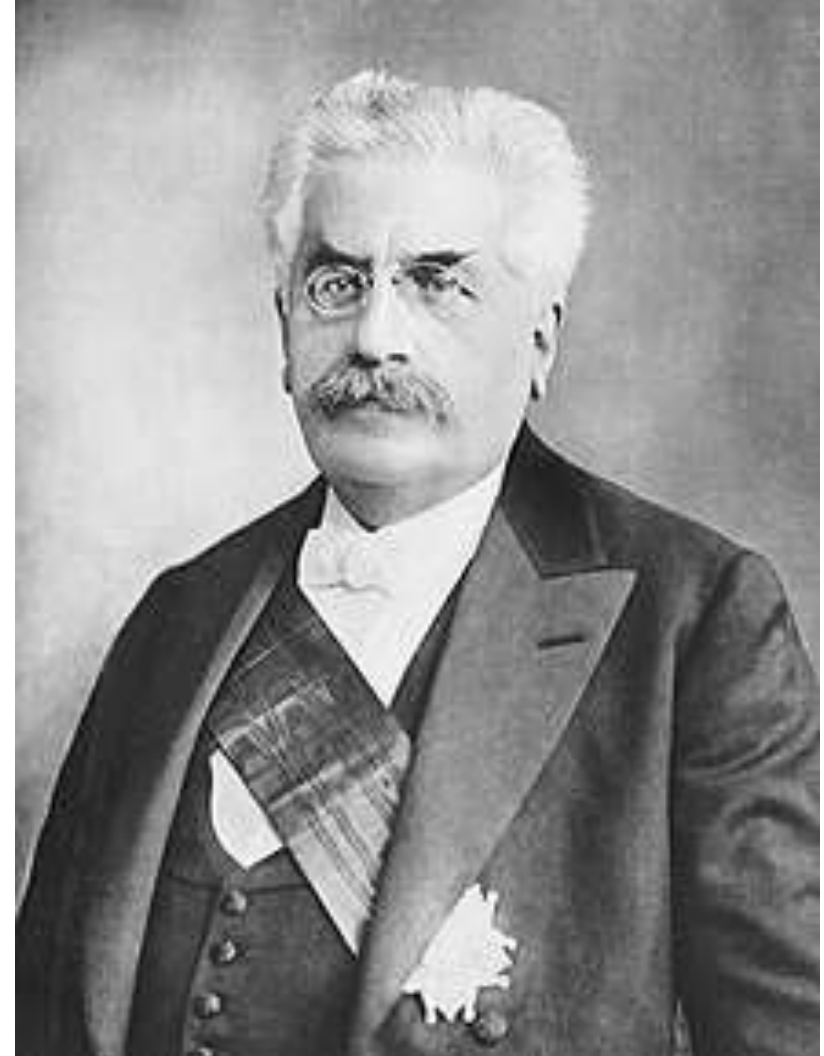
# 1922

- 25 juin 1922 lettre du ministre des finances de Lasteuries
- Demande d'un supplément d'information sur les conséquences sur les finances de la ville de Marseille du projet et grande réserve sur la procédure de transformation
- Exige de passer par une loi



# 1922

- 11 novembre 1922, un décret présidentiel (Alexandre Millerand) est signé pour une double faculté : faculté ordinaire de médecine, pharmacie, plus faculté coloniale, avec pour conditions préalables : *La faculté ne pourra s'ouvrir que lorsque la ville aura exécuté l'essentiel de ses promesses suite au rapport Roger de 1920, notamment l'édification de deux bâtiments nouveaux sur les terrains de Saint-Charles et la construction d'une nouvelle faculté des sciences*



# 1923

- le 3 août 1923. Le ministre donne son accord pour la construction du bâtiment de la nouvelle clinique neurologique à la conception par transfert de celle de l'Hotel Dieu,
- La ville versera 200 000 Fr..
- Audibert obtient 140 000 Fr. du PMU  
*C'est aujourd'hui le pavillon Cornil à la Conception*
- Mais le directeur de la clinique neurologique ne voulut pas quitter l'Hôtel-Dieu, c'est donc le service de clinique thérapeutique d'Audibert qui fut transféré de l'Hôtel-Dieu vers la conception dans ce pavillon neuf .



# 1924

- En 1924 le ministère tombe - exit Berard, remplacé par Henry de Jouvenel puis au bout de 2 mois par François Albert
- *De moro Giaferi* , atout majeur , député de Corse, fait partie cette fois du gouvernement



# 1924

- Audibert, persuade le conseil municipal de commencer par la construction de l'institut d'hygiène, 2 millions de F , pour montrer au ministère que Marseille joue le jeu, contrairement à ce que tout ce que le monde pensait à paris
- 23 septembre 1924, réponse du Doyen Roger de Paris et des membres de la section permanente du ministère de l'instruction publique
- Emettent les plus graves objections aux plans de l'institut d'hygiène : « *il faut refaire tous les plans, ces Marseillais vont décidément trop vite* » . En retardant tout , on finira bien par trouver un ministre réfractaire !

# 1926

- Daladier devient ministre de l'instruction publique
- Daladier : rv le 19 janvier 1926
- Etaient présents : Audibert, Flaissières, 10 députés dont De Moro Giafferi.

pour Coville. « « *Vous possédez là un drôle de pistolet, monsieur le ministre, débarrassez-vous de ce directeur,* »

- de Moro Giafferi : « comme provençal, comme votre ami Daladier, comme ami de Marseille et de son maire, *la cause de la faculté de médecine et de pharmacie et la mienne* »



# 1926

- Daladier : »mon cher Audibert, vous avez raison, ce décret de 1922 est un défi au bon sens. Vous avez mieux à faire par les temps qui courent que d'entasser des pierres. Je vous promets que sous une forme ou sur une autre vous aurez satisfaction .



# 1926

- Rivals refuse de céder les immeubles des allées de Meilhan pour construire l'institut d'hygiène tant que la nouvelle faculté des sciences n'était pas construite à Saint Charles (rappelons que l'ancienne faculté datait du milieu du 19<sup>e</sup> siècle)
- Audibert, obtint l'échange de l'immeuble des allées de Meilhan contre la construction d'une bibliothèque universitaire pour la faculté des sciences sur le site de Saint Charles par la ville.



# 1926

## Herriot succède à Daladier

Édouard Herriot 1872- 1957

figure centrale de la IIIe République.

Ministre au sein de nombreux gouvernements, Préside la Chambre des députés sous la IIIe République, puis l'Assemblée nationale sous la IVe République.

Président du Conseil des ministres à trois reprises

Maire de Lyon pendant plus de 46 ans, de 1905 à 1940, puis de 1945 à sa mort.



# 1927

- **LEON IMBERT 1868 1955**
- Né à Orange , il fait ses études à Montpellier et devient interne des hôpitaux de Paris en 1894. Il est nommé agrégé de chirurgie en 1898
- en 1904, il vient Marseille comme professeur de clinique chirurgicale à l'école de plein exercice
- en 1906, ils fonde la société de chirurgie de Marseille
- **Directeur de l'école de médecine de 1927 à 1930, puis le premier Doyen de la faculté de médecine générale coloniale et de pharmacie de 1930 à 1937**
- il contribua a la création du centre anticancéreux de Marseille, qu'il dirige à partir de 1930.



# 1927

- Réfection des bâtiments de la rue Auguste Blanqui pour héberger la future faculté de Pharmacie et les laboratoires
- La faculté des sciences propriétaire ne souhaitait pas les céder à la ville de Marseille, alors même que la ville construisait une nouvelle faculté des sciences neuve à Saint-Charles
- La faculté des sciences réclama à la ville qu'elle achète ses locaux et la ville accepta cette transaction insupportable. En fait, la faculté des sciences finalement refusa à la vente, mais proposera une location
- 10 avril 1927 injonction du ministère pour l'achat par la ville, à la faculté des sciences, de l'immeuble de la rue Blanqui pour 1 million payable en 18 annuités
- Financement : Flaissières demande au ministère le droit pour l'école de bénéficier des prestations allemandes, « l'Allemagne paiera » suite aux dommages de guerre obtenus par la conférence de Versailles en 1918. Le ministère des finances malheureusement exclut l'école de médecine de Marseille de ces prestations !!!

# 1927

- lettre de Herriot , ministre de l'instruction publique, du 27 décembre 1927 :
- la condition préalable de la construction de la faculté des sciences disparaît, de même que la nécessité de construire des batiments sur les terrains de Saint Charles , le Pharo étant largement suffisant pour la faculté de médecine et les bâtiments de la rue blanqui pour la faculté de pharmacie



# 1928

- ministre Pierre Marraud ancien préfet de l'Hérault
- Je n'aurais jamais signé le décret signé par Herriot (qui avait supprimé la condition préalable de quitter le Pharo et de la construction de la nouvelle faculté des sciences ) , mais il dit respecter le décret de son prédécesseur.



# 1928

- 17 décembre 1928: la mairie de Marseille fait savoir aux ministères concernés qu'elle s'engage à céder, en toute propriété, les terrains de Saint-Charles, initialement prévus pour la construction des halles de Marseille, à Aix-Marseille université pour construire la nouvelle faculté des sciences
- dès lors le décret sur le fonctionnement de la faculté de médecine et de pharmacie sera promulgué



# 1929 les dernières batailles, le parlement

- le 3 juin 1929 le bâtiment rue Auguste Blanqui a fini d'être rénové .La future Faculté de pharmacie pourra s'y installer et le reliquat budgétaire a servi pour la commande de microscope d'études, de ballons d'instruments, de mesure et même l'équipement d'un centre de radiologie à l'Hôtel-Dieu.
- L'opposition de Montpellier , sentant que le dossier avance, rentre en jeu sans la moindre courtoisie. Ses députés et ses personnalités médicales , intriguent pour que la décision ne soit pas un décret ministériel, mais passe par une loi du parlement. Ce qui bien sûr, est beaucoup plus compliqué. Ce qui finit par aboutir. Il va donc falloir se battre au parlement !

# 1929

- **Henri Tasso** , député des BDR, futur maire de Marseille, mena la bataille du parlement contre les montpellierains et fit voter la création de la Faculté mixte de Médecine et de pharmacie de Marseille, adopté par 444 voix contre 115



# 1929

- le 28 novembre 1929, le Sénat repousse le vote de la chambre des députés, suite à un important lobbying des sénateurs de l'Hérault. Flaissières, sénateur maire de Marseille, est bien seul mais obtient le soutien majeur de **Léon Bérard**, ancien ministre de l'instruction publique, et alors sénateur défend marseille : « *la convention passée entre Marseille et l'état que je connais particulièrement bien , est un chef-d'œuvre. Elle permet de créer quelque chose de très beau sans coûter un centime à l'état , on aurait du s'en inspirer pour la création des facultés antérieures et on devra s'en inspirer pour les prochaines* ».



# 1930

- JO 24 avril 1930
- La faculté mixte de médecine générale et coloniale et de pharmacie de Marseille était donc enfin créée après 10 ans d'efforts et de persévérance
- Et 24 ans après le vœu fait par Victor Audibert étudiant au Pharo

